

Annales de Normandie

Juin 1970

L'ancienne forêt ducale de Fécamp

Essai sur l'ancienne forêt ducale de Fécamp

Les historiens se contentent généralement de noter la disparition de l'ancienne forêt ducale de Fécamp, Delisle lui-même ne lui consacre qu'un bref paragraphe (1). De fait, il n'en reste plus qu'une partie du Bois des Hogues, le petit Bois des Loges, çà et là des boqueteaux, des vallons ombragés (2) ; toutefois hameaux et lieux-dits témoignent de leur origine forestière (3). Elle semble pourtant, arbres ou friches, avoir occupé un territoire assez étendu ; les textes des ^x^e et ^{xiii}^e siècles la montrent au nord longeant la côte de Fécamp à Bruneval-Saint-Jouin (4), indiquent comme limite sud approximativement Sainte-Marie-au-Bosc (5), Villainville, Goderville où elle se heurte à la forêt de Lillebonne (6), Tocqueville-les-Murs, Trémauville, Sorquainville, Riville, le vallon de la rivière de Valmont qu'elle débordait peut-être vers Sainte-Hélène-Bondeville et Senneville. Sa superficie pouvait atteindre 25 à 28.000 hectares.

Les essences qui la peuplaient, d'après les lieux-dits, étaient surtout les chênes, les hêtres, puis les saules, les coudriers, les ifs, les tilleuls ; dans les friches, bruyères et « épines ». Les prés sont rares, l'abbaye de la Trinité s'en fit concéder quelques arpents aux alentours de Fécamp et y installa une vacherie ; le hameau de La Bergerie peut suggérer leur présence et Robert d'Estouteville en détenait en 1180 (7). En certains endroits le

(1) L. Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole...*, p. 405-406.

(2) Les cartes de Beauplan et de Cassini marquent cet état ancien. — Sion, *Les paysans de la Normandie orientale*, p. 192-193. En 1518, seul le Bois des Hogues est signalé : Devèze, *Vie de la forêt française au xvi^e s.*, II, p. 391.

(3) Le Tilleul, Sainte-Marie-au-Bosc, Ramboc, la Hêtraie, la Chesnaye, Sausseuzemare, le Bois, le Bosc-aux-Moines, etc.

(4) « Portum meum de Berneval qui est in extremis finibus forestae Fiscanni » : Johnson and Cronne, *Regesta Henrici I.*, n° 219 (1116-1121), p. 365.

(5) Charte du duc Guillaume pour Montivilliers : « ecclesiam Sanctae Mariae de Fiscannensis silva quae cognomento Juxta vocatur » : Fauroux, *Recueil des Actes des Ducs de Normandie*, n° 171 (1035-1066), p. 361.

(6) Le hameau du Hertelay au sud de Goderville était compris dans les dîmes et pourprétures de la forêt de Lillebonne : Delisle et Berger, *Recueil des actes de Henri II*, II, n° 726 (1177-1189). Les défrichements dans la forêt de Lillebonne semblent avoir eu lieu surtout dans la deuxième moitié du ^{xiii}^e s., sous l'impulsion des Cisterciens du Valasse et du comte de Boulogne.

(7) Fauroux, *Recueil*, n° 34 (1023), p. 129 ; n° 94 (1035-1040), p. 246. — Haskins, *Norman institutions*, App. E (1089), p. 289. — Il existe encore près de Fécamp un « Val aux vaches » : Cochet, *Répertoire...*, col. 105-106. — Pour Robert d'Estouteville, *Grands Rôles...*, *Mém. S.A.N.*, XV, p. 19, col. 2.

sol offrait la possibilité d'exploitation de « ferrières », ce qui provoqua la création de forges (8) et les cultivateurs puiseront l'engrais dans des marnières (9).

Une fragmentation précoce dut être cause que le régime de la Forêt n'y fut pas appliqué rigoureusement comme ce fut le cas dans les forêts de la Basse-Seine : Roumare, Rouvray, Brotonne. Certes, on y relèvera, au ^{xii}^e siècle, des mentions de « métiers », de forestiers, de droit de chasse, quelques pourprétures (10), mais il n'y a pas d'interdiction de défricher et la construction de nouvelles églises est encouragée ; le terme de « silva » employé pendant le ^{xi}^e siècle ne cède la place à celui de « foresta » que sous Henri I (11). La forêt de Fécamp ne sera pas citée dans les enquêtes de Philippe-Auguste, ni dans le Coutumier d'Hector de Chartres (12).

Région de très ancienne occupation, les fouilles ont mis au jour d'abondantes trouvailles gallo-romaines notamment à Fécamp et à Etretat, d'autres échelonnées près des voies Lillebonne-Fécamp, Lillebonne-Etretat, Fécamp-Cany-Arques. Les invasions du ⁱⁱⁱ^e siècle et du début du ^{iv}^e ruinèrent « fana » et « villae » ; si les monastères de Fontenelle et de Jumièges ont pu ranimer quelques domaines au ^{vii}^e et au ^{viii}^e siècles, les bouleversements du ^{ix}^e, qui ont dispersé les moines et vraisemblablement les hommes qui exploitaient leurs terres, éparpillé les populations, ont entraîné le retour des friches, la croissance de l'arbre sur un terroir déserté (13).

Quand le pillage ne paya plus, il fallut bien que les envahisseurs, issus de pays agricoles, au surplus commerçants avisés, eussent le moyen de s'approvisionner ; cette nouvelle attitude que M. Musset qualifie Phase III des Vikings (14), laisse supposer qu'ils colonisèrent, peut-être même avant 911, certains

(8) Dans le Bois des Hogues, à Vattetot. Lieux-dits « La Forge » à Mentheville, Beaufrepère, Thiergeville, Villainville.

(9) Marnières à Toussaint, Ecrainville, Saussezemare. Carrières de pierre à Fécamp : A.D. S.-M., 7 H 9, f. 23^v (1238).

(10) Métier d'Etretat : Delisle et Berger, *op. cit.*, I, n° 433, p. 542. Forestiers : *Ibid.*, I, n° 223, p. 360. Garenne : *Ibid.*, I, n° 357, p. 396. Chasse : « venatores Regis » : Johnson and Cronne, *Regesta*, n° 249, p. 372. — Des lieux-dits tels : Monceau aux Chiens près de Sainte-Marie-au-Bosc ; Hamel aux Chiens, C^e des Loges ; la Touffe aux Chiens, C^e d'Auberville-la-Renault, ne signifient-ils pas que les chasseurs y avaient des meutes ? Pourprétures : *Gr. Rôles, Mém. S.A.N.* XV, p. 10, col. 2 ; p. 48, col. 2 ; XVI, p. 56.

(11) Johnson and Cronne, *Regesta*, n° 219, p. 365 ; n° 249, p. 372 ; n° 75 (1112-1113).

(12) Delisle, *Classe agricole*, p. 341, note 32 ; 343, note 42.

(13) L. Musset, *Les forêts de la Basse-Seine*, dans *Rev. arch.*, 1950, p. 90-91 ; Beaufrepère, *L'abbaye de Jumièges*, dans *Congrès de Jumièges*, I, p. 5 ss.

(14) L. Musset, *Les peuples scandinaves*, p. 86 ss. ; du même, *Les invasions*, II, p. 128

points voisins des côtes ou des rivières, si complètement abandonnés par leurs anciens possesseurs que leurs noms se sont effacés et qu'une toponymie scandinave leur a généralement succédé (15). Au début du x^e siècle, les Vikings n'ont-ils pas pu tenter le regroupement des paysans, cachés dans quelque refuge forestier, survivant aux massacres, aux rafles d'esclaves, auxquels se joindront par la suite des immigrants, Bretons, Anglo-Saxons, Danois venant d'Angleterre où ils avaient montré leur sens constructif dans le Yorkshire (16). Ne serait-ce pas là une explication du morcellement constaté dans les plus anciennes chartes ducales, donnant l'impression qu'il y eut une sorte de distribution de lots, de régularisation d'une occupation (17) ; de nombreux « fideles » ont des biens dans la forêt au xi^e siècle (18) ; des grands barons y acquerront d'importants domaines : seigneurs d'Estouteville, de Mortain ou du Bec, de Tancarville, d'Auffay, les Giffart, Godard de Vaux (19). Certains y élèveront des forteresses, aujourd'hui en ruines, des mottes avec palissades, fossés, donjons en bois qui ont pu faire partie des châteaux adultérins qui ont surgi pendant la minorité du duc Guillaume ou pendant les temps troublés de Robert Courte-Heuse (20), ainsi une charte de ce dernier expose que Robert de Mortain, fils de Guillaume du Bec, avait construit un château dans la terre qu'il tenait du duc et de l'abbaye de la Trinité ; le duc Robert reprit le château, le détruisit et donna la terre à un de ses barons nommé Gohier, enfin la restitua à Fécamp (21).

(15) L. Musset, *Observations sur la classe aristocratique normande au xi^e s.*, Sem. de dr. nor., 1957, dans *Rev. hist. de Dr.*, 1958, p. 142. — Sur la carte des domaines normands établie par Carabie, *La propriété foncière dans le très ancien droit normand*, p. 210, la partie concernant les anciennes forêts de Fécamp et de Lillebonne ne comporte qu'un seul domaine remontant à l'époque franque : Senneville à l'est de Fécamp ; et Senneville appartient un temps à Fontenelle : Lot, *Études critiques sur l'abbaye de S. Wandrille*, n° 18, p. 8 (699).

(16) Beaurepaire, *Noms anglo-saxons*, dans *Ann. de Norm.*, X, 1960, p. 310, 312. — Adigard des Gautries, *Les noms de personnes scandinaves en Normandie de 911 à 1066*, p. 265-270. — Musset, *A-t-il existé en Normandie une aristocratie d'argent ?* dans *Ann. de Norm.*, IX, 1959, p. 294 ; du même, *Les invasions*, II, p. 267.

(17) Un texte de 1017-1026 relate le partage d'un alleu « funiculo hoc est corda » : Fauroux. *Recueil...*, n° 46, p. 153, et Lot, *S. Wandrille*, n° 9, p. 40.

(18) En 1025, Richard II confirmera à Fécamp les donations faites par ses fidèles, « nostro consensu aut precario vel beneficiis que nostri juris erant vel de hereditariis quas paterno jure possidebant » : Fauroux, *Recueil...*, n° 34, p. 130.

(19) Voir plus loin, p. 79 ss.

(20) Châteaux à Criquebeuf, Beaurepaire, Bec-aux-Cauchois, Ganzeville, Les Loges, Mesmoulins, Thiergeville, Tourville-les-Ifs, Valmont. — Yver, *Les châteaux-forts en Normandie jusqu'au milieu du xi^e s.* dans *B.S.A.N.*, LIII, 1955-1956, et tirage à part, notamment p. 52, 57, 65-66 ; M. de Boüard, *De la Neustrie carolingienne à la Normandie féodale*, dans *The Bull. of the Inst. of historical Research*, 1955, et tir. à part., p. 10.

(21) Haskins, *Norman Inst.*, App. E, 4c (1089-1091), p. 289.

Les origines de Fécamp demeurent assez obscures ; on sait seulement que, en 660, Vaninge, comte de Caux, animateur de Fontenelle, encouragé par saint Ouen, y fonde un monastère de moniales lequel est incendié par les pirates en 841 (22), qu'une autorité franque semble s'y maintenir en 872-875 (23), y installe peut-être un poste fortifié en usant du retranchement dit « Canada » contre les attaques danoises (24).

Subsistait-il dans les bois, au ^x^e siècle, des vestiges d'une hypothétique évangélisation rurale ? A ce propos on ne sait rien pour cette partie du Caux ; les sépultures franques, peu nombreuses sauf à Etretat, n'ont pas livré d'indices chrétiens (25). Si sur le plateau côtier, à l'est de Fécamp, parcouru par les missionnaires aux ^{vii}^e et ^{viii}^e siècles, moins éprouvé par les incursions, quelques vocables ont pu être préservés : Saint-Riquier, Saint-Valery, Saint-Vaast, il est difficile de penser que dans le trapèze Bruneval-Etretat-Fécamp-Goderville-Valmont, où l'insécurité avait ramené la forêt puis la réoccupation par des maîtres païens, les traces d'un christianisme peu enraciné — s'il y en eut — aient pu résister (26).

Les dédicaces à saint Martin, à saint Pierre, à saint Germain, trop universellement répandues, ne permettent guère d'assurer l'ancienneté, la continuité d'un culte dans un lieu déterminé (27). Que le vocable de saint Martin fût donné à des chapelles, à des églises proches d'anciennes voies romaines, de chemins, ne saurait trop surprendre puisque la remise en culture a souvent débuté à proximité de ces voies ou dans les vallées d'accès plus aisé. La rechristianisation, la réorganisation de l'Eglise qui s'opéra sous les Richard a pu inciter à mettre des paroisses

(22) Lemarignier, *Etude sur les privilèges d'exemption... des abbayes normandes des origines à 1140*, p. 21, note 33.

(23) Charles le Chauve confirma au Chapitre de Rouen « Fontanas super fluvium Fiscannum cum omni sua integritate » : Tessier, *Recueil des actes de Charles le Chauve*, II, n° 399. « Fontanas » serait-il ce que on appellera plus tard la Fontaine du Précieux Sang, rivière de Valmont ?

(24) Construction de postes fortifiés, de ponts : Vercauteren, *Comment s'est-on défendu au ^{ix}^e s.*, dans *Ann. du 30^e Congrès de la Fédération arch. et hist. de Belgique*, p. 117-132.

(25) Andrieu-Guitrancourt, *Les origines et les premiers temps de l'Eglise de Rouen*, Sem. de dr. nor., 1950, dans *R.H.D.*, 1951 ; du même, *Les commencements de l'organisation ecclésiastique dans le diocèse de Rouen au ^{vi}^e s.*, dans *R.H.D.* 1953, p. 318-320. — Sur la lenteur de la pénétration du christianisme dans les campagnes : Herval, *Origines chrétiennes. De la II^e Lyonnaise gallo-romaine à la Normandie ducale*, p. 47, 61. — Sépultures franques à Etretat, Colleville, Saint-Léonard, Bordeaux, Pierrefiques, Villainville, Bec-de-Mortagne, Thiergeville : Cochet, *Répertoire*, col. 99, 540, 115, 98, 101, 104, 544.

(26) M. de Bouard, *De la Neustrie carolingienne...*, tir. à part, p. 4 ss.

(27) Vocables de S. Martin à Bordeaux, Colleville, Contremoulins, Criquebeuf, la Poterie, Bec-de-Mortagne, Maniquerville, Sorquainville, Thiergeville, Thiétreville, le Tilleul, Tourville-les-Îles ; de S. Pierre à Ganzeville, Riville, Igneauville, Vattetot ; de S. Germain à Baigneville, Tocqueville-les-Murs, Bénarville.

nouvelles sous la protection de saints patrons, premiers propagateurs de la foi, dont les noms étaient rendus prestigieux par le récit de leurs miracles transmis par les moines. Les saints aussi ont eu leur vogue en tel lieu, à tel moment (28) ; l'influence des abbayes a vraisemblablement joué aussi dans les dédicaces (29). Très fréquent au ^x^e siècle (30), le vocable de Notre-Dame fut peut-être propagé par l'abbaye de Fécamp ; au ^{xii}^e siècle par les Bénédictins de Valmont, par les Cisterciens du Valasse. En dehors de Saint-Ouen, une des paroisses de Fécamp, et de Saint-Ouen-au-Bosc dépendant de Valmont, les saints du diocèse de Rouen : saint Mellon, saint Victrice, saint Romain sont absents.

Il y eut également, surtout au ^{xii}^e siècle, l'intervention des seigneurs patrons désirant honorer particulièrement un personnage vénéré, ainsi sainte Hélène à Froberville et à Crétot, sainte Madeleine à Goderville (31), saint Jean-Baptiste à Pierrefiques, saint Thomas de Cantorbéry à Beaurepaire (32), saint Jacques à Villainville, saint Michel à Gerville, ces deux derniers souvenirs possibles de pèlerinages à Compostelle et à Bari (33).

Pour être éclairé sur la progression des défrichements, la meilleure ressource est le recours aux textes. Ceux qui se situent dans la première moitié du ^x^e siècle marquent, semble-t-il, le

(28) Aucune de nos églises ne remonte d'ailleurs au-delà du ^x^e siècle et certains vocables ont été changés : à Bénouville il y aurait eu s. Riquier ou s. Germain, selon Toussaint-Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, I, p. 333 ; sainte Anne selon Cochet, *Répertoire*, col. 97. — A Valmont, originairement, La Trinité et tous les Saints, puis s. Nicolas et s. Martin : Cochet, *ibid.*, col. 548 ; Bunel et Tougard, *Géographie de la S.-I.*, Arr. d'Yvetot, p. 259. — Cf. L. Musset, *Les villes épiscopales et la naissance des églises suburbaines en Normandie*, dans *Rev. d'hist. de l'Eglise de France*, 1948, p. 5-14. J. Decaens, *Fouilles de Saint-Martin de Caen*, dans *Ann. de Norm.*, XV, 1965, p. 326 : la première église Saint-Martin à Caen « appartiendrait à la seconde vague des fondations d'églises dédiées à saint Martin, vague liée à la pérégrination des reliques à l'époque carolingienne ». Voir aussi Chaume, *Pour la recherche des vocables d'églises*, dans *Recherches d'hist. chrétienne et médiévale*, p. 62-65.

(29) Sur l'influence des monastères quant à l'organisation des campagnes : Lemarignier, dans Lot et Fawtier, *Histoire des institutions...*, III, p. 73-75 : archidiaconés et doyennés ne s'établissent guère qu'à la fin du ^x^e et au ^{xi}^e s., *Ibid.*, p. 21-22.

(30) Rare avant l'an 1000 : Herval, *Origines chrétiennes*, p. 13. — Vocables de Notre-Dame à Bretteville, Bruneval, Vatecriq, Cuverville, Daubeuf, Etrétat, Fongueusemare, les Loges, Limpiville, Toussaint ; Sainte-Marie-au-Bosc serait sainte Marie l'Egyptienne : Bunel et Tougard, *op. cit.*, Arr. du Havre, p. 131.

(31) Le culte de sainte Madeleine introduit à Bayeux vers 1027 se répandit en Normandie surtout au ^{xii}^e s. : Saxer, *Le culte de Marie-Madeleine en Occident des origines à la fin du Moyen Age*, p. 62, 116, 128.

(32) La canonisation de Thomas Becket, en 1173, mit le vocable à la mode auprès des seigneurs qui avaient pu le connaître : les Mortemer étaient patrons de Beaurepaire. Les d'Estouteville lui dédièrent l'église du siège de leur fief à Estouteville.

(33) L. Musset, *Pèlerins et pèlerinages en Normandie*, dans *Ann. de Norm.*, XII, 1962, p. 140-142, qui remarque qu'aucune église normande importante n'est dédiée à saint Jacques.

début d'un labour qui se prolongera au siècle suivant. Au x^e siècle, le site de Fécamp avait attiré les Ducs ; ils y planteront un château qui deviendra leur résidence préférée, leurs actes en sont souvent datés, ils y tenaient leur Cour (34) ; le premier groupement « castri Fiscanni » se fixera (35), non point près de la mer, mais assez loin du rivage, dans le vallon, vers le confluent des rivières de Ganzeville et de Valmont ; à l'origine il regarde surtout vers l'intérieur, il n'est pas comme Dieppe création d'une vie maritime. Guillaume Longue Epée paraît y avoir élevé une petite église, l'ancienne tombée en ruines étant recouverte par les broussailles, et appelé des moniales (36) ; Richard I y installera une collégiale dont l'église fut consacrée le 15 juin 990 (37), à laquelle le pieux Richard II substituera une abbaye qu'il confia en 1001 à Guillaume de Volpiano, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, disciple de Cluny, grand réformateur de monastères (38). Pourvue du privilège d'exemption, richement dotée par ses fondateurs qui voulurent y être ensevelis, aussi par leur « fideles », dirigée, après Guillaume de Volpiano, par un autre Italien, Jean de Ravenne (1028-1079), administrateur remarquable disposant d'une trésorerie à l'aise (39), l'abbaye de la Trinité ne pourra manquer d'avoir un rôle actif non seulement dans la formation de clercs instruits dans son école devenue vite réputée, d'où sortiront les futurs cadres de l'Eglise normande, mais aussi de religieux capables de gérer habilement les biens qui leur étaient concédés (40).

Naturellement, la population du « castrum » s'accroît, des hôtes sont signalés en 1006 et certains d'entre eux seront qualifiés « burges » en 1035-1040 (41) ; en 1017-1025 des maisons

(34) Fauroux, *Recueil...*, p. 65 ; Haskins, *Norm. instit.*, p. 55, note 262 ; Valin, *La Cour des Ducs de Normandie*, p. 104.

(35) « Moenia castri Fiscanni » : Dudon, éd. Lair, p. 191, 219.

(36) Lemarignier, *Privilèges d'exemption*, p. 30, note 15.

(37) Fauroux, *Recueil...*, n° 4, p. 72-74. — L. Musset, *Observations sur les collégiales normandes au xi^e s.*, Sem. de dr. nor. 1958, dans *R.H.D.*, 1959, p. 267.

(38) Lemarignier, *Privilèges d'exemption...*, p. 30-33.

(39) L. Musset, *Note sur la gestion économique d'un grand abbé de Fécamp. Jean de Ravenne*, dans *Abbaye de Fécamp. XIII^e centenaire*, I, p. 67-79. — En 1035-1040, les moines peuvent verser 150 livres pour obtenir deux domaines, Braumaisnil et Ymouville vers la Poterie (noms disparus) : Fauroux, *Recueil...*, n° 94, p. 246.

(40) Guillaume de Volpiano, lors d'un voyage à Rome, avait ramené des moines italiens : « aliqui litteris bene eruditi, alii diversorum operum magisterio docti, alii agriculturae scientia praediti, quorum ars et ingenium huic loco profuit plurimum ». *Liber de revelatione*, dans Migne, *P.L.*, 151, cité par Leblond, *L'accession des Normands de Neustrie à la culture occidentale*, p. 41.

(41) Fauroux, *op. cit.*, n° 9 (30 mai 1006), p. 80 : « in ipsa villa Fiscanno tertiam partem hospitum quos colonos vocant ». La charte d'août 1025 (*Ibid.*, n° 34, p. 129) reprend : « tertiam partem hospitiorum cum terra arabili que ad ipsam tertiam partem pertinet » : le mot « colonos » a disparu. Pour 1035-1040 : *Ibid.*, n° 94, p. 246 : « quinque hospites... quos burges vocant ».

ont été bâties, deux nouvelles églises sont énumérées : Saint-Etienne près du château et Saint-Benoît sur le coteau, des moulins tournent sur les rivières et un tonlieu perçu est donné à l'abbaye (42). Cependant, la région environnante était encore probablement trop sauvage pour que les religieux puissent en tirer des ressources suffisantes immédiates et les premières donations se situent surtout à l'est de Fécamp, sur le plateau dominant la mer vers les Plains, où des champs avaient pu être soit maintenus, soit reconstitués plus facilement, et permettre la restauration ou l'établissement d'églises ; Saint-Valery et Ingouville paraissent en 990 (43), Ecretteville en 1006 (44), vers 1025 : Eletot, Paluel, Saint-Riquier-ès-Plains, Blosseville, Manneville-ès-Plains, Pleine-Sève ; des hâtes y sont indiqués de même que dans la vallée du Dun où des défrichements se poursuivront (45). Là, les habitations se ramassent souvent en villages, les communes actuelles sont de superficie moyenne (600-650 hectares), ayant deux, trois, exceptionnellement quatre hameaux, telle la plus étendue Saint-Valery, 1.046 hectares (46).

Dans la forêt, au contraire, la dispersion sera de règle, imposée peut-être en partie par la topographie ; la carte d'Etat-Major y fait découvrir une poussière de hameaux, de fermes, de granges qui se sont égaillés le long des chemins, s'installeront au fur et à mesure de l'extension des essarts : Fécamp répartit ses 1.524 hectares en 13 hameaux, Saint-Léonard qui lui était autrefois rattaché disperse en 19 hameaux ses 1.336 hectares ; les défrichements qui créeront les Loges (1.453 ha) s'étaleront sur 11 hameaux. Il n'y a pas ici de bourgs formés méthodiquement mais un grignotement continu qui, de la fin du ^x^e siècle au début du ^{xiii}^e, viendra à peu près à bout de l'espace boisé.

Des essarts furent entrepris tôt aux abords de Fécamp ; sur la rive droite de la rivière de Valmont, en 1006, l'abbaye reçoit « unam partem silvae a publica strata usque ad mare terminatam » (47) ; la charte d'août 1025 précise « a loco qui dicitur Fustes Plantati » : c'est le hameau des Plantis, qui joint à la terre « inter duos fluvios » a pu contribuer à la naissance de

(42) Fauroux, *Recueil...*, n° 31, p. 120 : « XII bon. terre XII que domos, ecclesiam Beati Stephani cum bon. VI, ecclesiam Beati Benedicti, cum terra que est inter duos fluvios et molendino uno ». — *Ibid.*, n° 34, p. 129 : « molendinos tres et dimidium ».

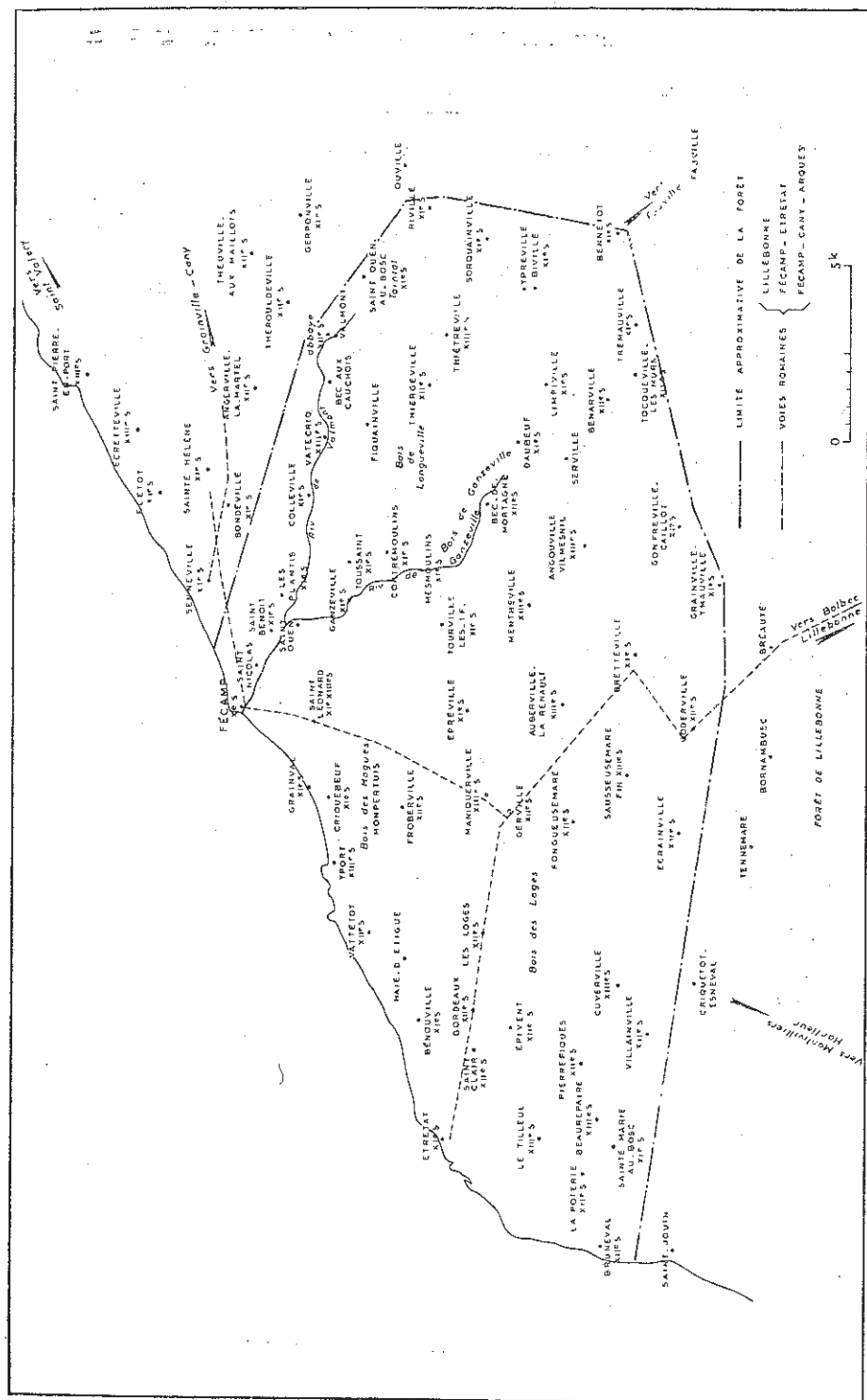
(43) *Ibid.*, n° 4, p. 73.

(44) *Ibid.*, n° 9, p. 80 : « ecclesiam Scrotivillae et aliquod terrae arabilis ».

(45) *Ibid.*, nos 31 et 34.

(46) La superficie et les hameaux sont indiqués d'après Bunel et Tougard, *op. cit.*

(47) Fauroux, *op. cit.*, n° 9, p. 80.



la paroisse Saint-Benoît (48), tandis que la « silvam que dicitur Extendale » valut le hameau de Taintal encore indiqué par la carte de Cassini au sud de Valmont ; un dégagement vers la voie romaine Fécamp-Cany-Arques était facilité par le don que « Odo filius Gosfredi » fit de son « masnile quod dicitur Sonevilla ex integro cum aecclesia » (49) ; tout proche, à Saint-Hélène alors « Osbernivilla », l'abbaye avait reçu une terre du duc Guillaume et l'église en fut donnée à Saint-Georges de Boscher-ville par Richard fils Goscelin (50).

En 1032-1035, Robert le Magnifique concéda aux religieux « silvam quae dicitur Bocolunda juxta Fiscannum ex toto » (51) ; le nom de Bouquelon a disparu, il est probable qu'il recouvrait aux environs de Saint-Léonard le plateau planté de hêtres vers la rivière de Ganzeville ; il existe encore un lieu-dit le Val aux Clercs près de l'ancienne chapelle Saint-Jacques. Un peu plus à l'ouest, à la place des bois de Grainval et des Londes (52), s'allongera, appuyée sur la voie venant de Lillebonne, la paroisse de Saint-Léonard ; son étendue, ses nombreux hameaux et lieux-dits : le Bouleran, la Chesnaye, les Petits Ifs, le Trou d'Enfer, soulignent la progression d'essarts qui, au XIII^e siècle, seront mis en culture (53).

Au-delà du Bois des Hogues, encore ducal, la Haie d'Etigue marque la continuation de la forêt (54) ; à la fin du XI^e siècle, des hôtes pratiqueront une trouée à Bénouville (55), qui deviendra paroisse au XII^e (56). Aboutissement d'une voie romaine, à l'embouchure d'une rivière aujourd'hui disparue, le petit port d'Etretat a aussi des hôtes ; les abbayes y recherchent surtout sur ce territoire ducal, la concession de « franchises neufs » qui les ravitailleront en poissons, ainsi Fécamp obtiendra « unum hospitem in Strutat propter pisces capiendos » (57), de même

(48) Fauroux, *Recueil*..., n° 34, p. 129. — Cf. ci-dessus note 42.

(49) *Ibid.*, n° 34, p. 130.

(50) *Ibid.*, n° 94 (1035-1040), p. 146 ; n° 197 (1050-1066), p. 381.

(51) *Ibid.*, n° 85, p. 225. — Bouquelon : vx, scand. bok = hêtre et lundr = bois : Adigard des Gautries, *Ann. de Norm.*, XIII. Suppl. au n° 4, déc. 1963, p. 6 (n° 433).

(52) Fauroux, *op. cit.*, n° 94, charte du duc Guillaume (1035-1040) : « boscum de Grinval cum omnibus que ad eum pertinet idem Londas usque ad transitum Baldrici ».

(53) A.D. S.-M., 7 H 9, fo 26.

(54) « Portus maris de Stigas usque ad Leregant et quidquid ad ipsos pertinet » ; Fauroux, *op. cit.*, n° 34, (août 1025), p. 128. Leregant a disparu, la Haie d'Etigne est un hameau de Vattetot-sur-Mer.

(55) Saint-Wandrille y avait une terre : Fauroux, *op. cit.*, n° 27, p. 115, et Lot, *Saint-Wandrille*, n° 11, p. 43 — acte falsifié mais donation confirmée en 1142 : *Ibid.*, n° 72, p. 127, et n° 73, p. 131 et 135.

(56) L'église en fut donnée au prieuré de la Madeleine de Rouen par Richard Cœur de Lion : Toussaint-Duplessis, *op. cit.*, I, p. 533.

(57) Fauroux, *op. cit.*, n° 94 (1035-1040). — Pour S. Wandrille, cf. ci-dessus, note 55.

Saint-Wandrille, Saint-Georges de Boscherville (58). C'est un district forestier, un « ministerium » sous Henri II, son église dépend de l'abbaye de la Trinité (59) ; avec 180 paroissiens, il sera, au XIII^e siècle, un des groupements les plus importants (60).

Plus bas, vers Saint-Jouin, les anciens noms de la Sauvagère, la Bergerie, le Monceau aux Chiens (Cassini), attestent encore la forêt où un village s'ébauche, Sainte-Marie-au-Bosc — son église sera cédée à Montivilliers par le duc Guillaume (1035-1066) (61) ; au siècle suivant, le port de Bruneval est dit « in extremis finibus forestae meae » (62).

Dans le centre de la forêt, on relève seulement, dans le premier quart du XI^e siècle, deux domaines que les fils de Sperleng donnèrent à Fécamp : Tourville-les-Ifs et Epreville avec son hameau des Marquets (63) ; par contre, dans le vallon de la rivière de Ganzeville, à Ganzeville même, un seigneur, Eudes fils Gilbert, avait construit des moulins que Richard II acquit pour les passer à Fécamp avec l'église (64), et, en 1085, Gilbert d'Auffay y ajouta deux acres de terre, les dîmes de ses propres moulins et « omnium rerum aliarum in caseis et in pecudibus sue possessioni pertinentium » ; Gilbert renonçant à toute revendication sur le bois des religieux dit « inter duas aquas » leur donnait l'église de Toussaint sur le plateau dominant la vallée ; pour cette transaction, l'abbé lui avait versé 10 livres, accordé le droit de pâturage pour ses troupeaux et ceux de ses hommes, le bois nécessaire à son chauffage quand il viendrait à Ganzeville, par livrée du forestier de l'abbaye ; ces avantages tenus « in feodo » à charge pour Gilbert « eidem ecclesie serviret in placitis suis Fiscanni vel Rothomagi quotiens ipse a Fiscannensis abbatie abbati vel fratribus inde summonitus esset » (65).

Tous ces moulins, les villages de Contremoulins, des Mesmoulins, laissent supposer un développement agricole.

Vers la lisière sud, des Bretons avaient dû se fixer tôt, à Bretteville, près de la voie Lillebonne-Fécamp ; un certain

(58) Johnson and Cronne, *Regesta Henrici I*, n° 219 (1116-1129) ; Delisle et Berger, *op. cit.*, I, p. 505 (1156-1172-73).

(59) *Ibid.*, I, n° 433 (1166-1172-73), p. 562 ; II, nos 649 et 651.

(60) *Hist. de Fr.*, XXIII, p. 291.

(61) Fauroux, *Recueil...*, n° 171, p. 361 : « ecclesiam Sanctae Mariae de Fiscannensi silva quae cognomento Juxta ».

(62) Johnson and Cronne, *Regesta*, n° 219, p. 365.

(63) Fauroux, *op. cit.*, n° 34 (1025), p. 130 : « terram de Turvilla cum ecclesia et allam id est Sprovilla cum aeclesia et quidquid ad eas pertinet et quod tenebant in villa que dicitur Aurimarcasium ».

(64) *Ibid.*, n° 31 (1017-1025), p. 120, et n° 34 (1025), p. 130.

(65) Chevreux et Vernier, *Les archives de la S.-M.*, pl. VII.

Bernard en avait concédé l'église à la cathédrale de Rouen ; le groupe prospéra, allongea ses mesures sur un plateau fertile, accroissant son hameau de la Chaussée de celui du Neubourg ; il réussira à compter 240 paroissiens au ^{xiii}^e siècle et ses marchands prétendront, sans succès, être exempts de coutumes « in mercatis, nundinis et portibus » de Fécamp (66).

En allant vers l'est, la Trinité règnera encore à Trémauville, à Limpiville (67), à Sorquainville, à Ypreville-Biville (68) ; à Riville, elle possèdera un manoir dit le Bosc aux Moines, une ferme ; la paroisse semble avoir été constituée plus tardivement comme à Bennetot (69), peut-être aussi à Tocqueville-les-Murs et à Daubeuf-Serville qui essaïmera entre autres les hameaux de la Rosière, Boschêtre (Cassini), la Campagne (70).

Au ^{xiii}^e siècle, les défrichements prendront de l'ampleur, continueront à préparer des champs pour les labours faits à l'aide de la charrue à roues et avant-train trainée par un mulet ou un cheval telle qu'on la voit représentée par la Tapisserie de Bayeux (71). Henri II, au début de son règne, pourra s'adresser « omnibus illis qui in foresta Fiscanni terram colunt » (72) bien qu'il ne paraisse pas y avoir eu d'entreprise similaire à celle des archevêques de Rouen dans l'Aliermont au siècle suivant (73). Fécamp même se développe : maisons, mesures, masages s'y multiplient « in castro », « in vico de mari » (74), car l'activité de ses bourgeois se tourne vers la mer ; une foire durant la période « captura harengorum » avait été accordée à l'abbaye

(66) Fauroux, *op. cit.*, n° 66, p. 201 et n° 67 (1028-1033), p. 203. L'abbaye de Saint-Ouen y prétendit aussi d'après une charte interpolée (copie du ^{xiii}^e s.) de Richard II (*ibid.*, p. 89) ; elle présentait à la cure au temps de Rigaud, par la suite ce furent les Bec-Crespin, seigneurs du fief de Bretteville : Delisle, *Cartulaire normand*, n° 953 ; *Hist. de Fr.*, XXIII, p. 287. La superficie de la commune est de 1.166 hectares.

(67) Fauroux, *op. cit.*, n° 31 (1017-1025), p. 120 : don de Richard I « Leopini villiam totam cum ecclesia et quicquid ad eam pertinet » ; Richard II précise : « Limpivillam cum ecclesia et silva que dicitur Bernardivallis... Ecclesiam de Tormotvilla cum quinque hospites » : *ibid.*, n° 34 (1025), p. 128. Le bois de « Bernardi vallis » a disparu ; serait-ce Bénarville entre les deux localités citées ?

(68) Fauroux, *op. cit.*, n° 85 (1031-1035), p. 225.

(69) *Ibid.*, p. 223, note 4 ; 2^e original publ. par Haskins, *Norm. Inst.*, n° 10, app. B, p. 262. — Le chœur de l'église de Riville dédiée à Saint-Pierre fut consacré par Eudes Rigaud le 17 juillet 1269 : Bonnin, *Regestrum visitacionum*, p. 630.

(70) Fauroux, *op. cit.*, n° 94 (après 1066), p. 247 : « alodum Rotberti vicecomitis filii Rogeri terram ad unam carrucam in Tocavilla, aliam in Dalbod cum IIII vavassoribus in Tocavilla ».

(71) S. Bertrand, *La tapisserie de Bayeux*, pl. 21-22 ; pl. 72, travail des bûche-rons.

(72) Delisle et Berger, *Rec. actes de Henri II*, I, n° 75* (1154), p. 81.

(73) Decorde, *Hist. des cinq communes de l'Aliermont*.

(74) A.D. S.-M., 7 H 9, f°s 2-6, 21 v°-24, 97-97 v° ; Bibl. M. Rouen, Y 51, f°s 64, 121, 148.

par Robert Courte-Heuse (75) ; la sauvegarde ducale protégeant les pèlerins se rendant sur les tombes des Richard, ne pourra manquer d'être aussi une source de revenus et ses marchands auront une guilde (76).

L'animatrice du pays est évidemment la Trinité qui jouit de la faveur du Prince ; à Etretat également de nouvelles « mansiones » sont prévues. Outre des droits d'usage « ad se hospitandum », Henri I lui avait octroyé « omnes decimas forestae meae de Fiscanno in venationibus et omnibus aliis rebus, omnes ecclesias et earum donationes quae in praedicta foresta mea aedificabuntur si forte processu temporis aliquas contigerit in eadem foresta ecclesias aedificari » (77). Les religieux se montreront très attachés à ce privilège que l'archevêque de Rouen, Hugues d'Amiens, ratifiera vers 1155 au moment où les églises de Villainville et de Goderville viennent d'être construites (78) et que, source de fréquents litiges, ils défendront avec obstination (79) ; de fait le Pouillé d'Eudes Rigaud leur reconnaîtra le patronage d'une vingtaine d'églises situées dans la région étudiée, outre celles de Fécamp.

La concession du Bois des Hogues, en 1162, constitua une réserve que les moines ne livreront pas aux essarts ; délimité par les territoires de Wattetot, de Criquebeuf, d'Hainneville et de Froberville, il s'étendait peut-être alors sur 1.000 à 1.200 hectares ; l'abbé Henri de Sully (1140-1189) y créa un parc borné par un fossé tracé sous la surveillance des forestiers royaux (80) ; le droit de Garenne qui lui fut reconnu est sans

(75) Haskins, *Norm. Inst.*, App. E, n° 4 b (1088), p. 289. — « Portum de Fiscanno » dépendant de l'abbaye : Delisle et Berger, *Rec. actes de Henri II*, I, n° 120 (1156-1169), p. 226 ; De Fréville, *Mém. sur le commerce de Rouen*, I, p. 124-125. Il semble que l'abbaye n'obtint la reconnaissance du port de Fécamp que, à la suite d'un conflit avec les bourgeois qui y prétendaient aussi.

(76) Pèlerinage du dimanche des Rameaux à la Pentecôte : Delisle et Berger, *op. cit.*, I, n°s 221 et 222 (1162). — Guilde : *ibid.*, I, n° 338 (1156-1172-73), p. 482 ; Bibl. M. Rouen, Y 51, f° 94.

(77) Johnson and Cronne, *Regesta*, n° 219 (1116-1129), p. 365, et n° 249 (1131), p. 372. — Henri II confirmera : « decimam de terra foreste Fiscanni, sicut prius habuit (l'abbaye) de pasnagio et feris » ; Delisle et Vernier, *op. cit.*, I, n° 75 (1154), p. 81.

(78) Chevreux et Vernier, *Archives...*, p. XIV et XIX.

(79) Par exemple pour Etretat : Delisle et Berger, *op. cit.*, II, n°s 649, 650, 651.

(80) *Ibid.*, I, n° 223, p. 360 : « Hogas et quidquid ad eas pertinet a territorio de Wattetot usque ad territorium de Crichebos et a pomerio Mole usque ad mare juxta territorium de Herwinevilla et de Frobervilla et de Malpertuis sicut fossatum de Parco dividit, quod ibi abbas Henricus fieri fecit et sicut recognitum fuit ante justiciam meam per sacramenta forestariorum meorum et aliorum legalium hominum meorum ». Ces limites se marquent toujours sur la carte d'Etat-mapor ; le centre du bois n'a été défriché qu'au XIX^e s. : Sion, *op. cit.*, p. 193. — L'abbé Guillaume de Putot y fera construire un château (1286-1297) : Cochet, *Répertoire*, col. 112.

doute en relation avec la concession des Hogues (81), toutefois les villages n'appartenaient pas à l'abbaye : Vattetot qui s'avancera en longue rue le long du bois paraît en la main du duc (82) ; Criquebeuf était au seigneur, c'est un Pierre de Criquebeuf qui abandonna aux religieux « omnes inventiones et escaetas portus de Yport cujuscumque modi fuerunt », les coutumes des poisons et le craspois ; à Froberville, les seigneurs Simon d'Ambleville et Jean du Vivier donnèrent l'église à Saint-Lô de Rouen ; la Poterie dépendait de Guillaume Torbert et son église sera donnée à Valmont (83). Cette contiguïté causa parfois des difficultés avec les voisins, l'un d'eux, Guillaume de Beuseville, détenteur du fief de Maupertuis, prétendant à tort avoir des droits d'usage dans le bois, brisa un jour le parc des moines pour s'approprier les bêtes confisquées en raison de délits (84).

Les domaines, probablement modestes, de ces chevaliers ne pouvaient susciter que des essarts réduits. Il n'en allait pas de même quand il s'agissait de grands barons, tels les d'Estouteville ; ces personnages importants souscrivent maintes chartes de Henri II, exercent des fonctions en Angleterre, possèdent des terres étendues dans le Pays de Caux (85) ; dans la forêt, Nicolas et son frère Guillaume ont environ 674 acres de terre arable (86) ; le premier fonde en 1169, à Valmont, une abbaye en face de son château, l'église en fut dédiée le 30 septembre 1170 (87) et Robert d'Estouteville accrut les biens du nouvel institut de 50 acres de la terre voisine du Tronquay, puis de 40 livrées de terre dans son honneur du Bec de Mortagne (88) ; peut-être est-ce à Valmont, qui en possédait l'église en 1181, que Thiergeville dut son extension, alors que, à Thiétreville tout proche, le patron était, au XIII^e siècle, la Trinité qui y avait

(81) Delisle et Bergre, *op. cit.*, I, n° 357 (1150-1172-73), p. 396 : « Concedo quod abbas Henricus de Fiscanno habeat Warenum suam infra duo miliaria in feodo suo circa Fiscannum, et ideo prohibeo ne quis sine ejus licentia in ea fuget, vel leporem vel aliam bestiam capiat super X libris forisfacture ».

(82) Richard Cœur de Lion en donna l'église en 1198 au prieuré de la Madeleine de Rouen : Toussaint-Duplessis, *op. cit.*, I, p. 731.

(83) A.D. S.-M., 7 H 9, f° 9 (1217) ; l'église avait été donnée en 1205 au prieuré de Saint-Lô : Toussaint-Duplessis, *op. cit.*, I, p. 415. — Pour Froberville, *ibid.*, p. 484. — La Poterie : Delisle et Berger, *op. cit.*, II, n° 725 (1177-1189).

(84) Fallue, *Histoire de Fécamp*, p. 196-197.

(85) Delisle et Berger, *op. cit.*, Introduction, p. 407, 448-449 ; Boussard, *Le gouvernement de Henri II*, p. 41, note 2, p. 521.

(86) *Gr. Rôles, Mém. S.-M.*, XV, p. 21, col. 2 ; superficie indiquée d'après le prix moyen de l'acre, 2 s. 4 d. : à l'acre de 56 ares 75, environ 380 hectares.

(87) Cochet, *Répertoire*, col. 546-547 ; Toussaint-Duplessis, *op. cit.*, I, p. 160.

(88) Delisle et Berger, *op. cit.*, II, n° 636 (1181-1183), p. 246 ; n° 725 (1177-1189), p. 347. — L'église du Bec de Mortagne fut donnée par Guillaume de Mortagne à Rotrou, archevêque de Rouen, qui la céda au chapitre : *ibid.*, I, n° 445 (1171-1172-73), p. 576. — De là, litige au sujet des dîmes entre Henri d'Estouteville et les chanoines : A.D. S.-M., G 4134 ; Toussaint-Duplessis, *op. cit.*, I, p. 327-328.

une grange (89) ; elle avait également le patronage de Vatecriq dans la vallée alors que le Bec aux Cauchois et Colleville dépendaient des seigneurs.

Dans le centre de la forêt, il semble que ce soit Robert d'Estouteville qui ait provoqué des essarts ; le rôle de 1180 lui attribue 4.004 acres et demie de terre (90), soit environ 2.300 hectares où furent vraisemblablement casés des hôtes qui formèrent la paroisse des Loges s'étirant en long boël (91), prolongée par celle non moins caractéristique de Bordeaux-Saint-Clair. « Bordellis » avait été cédé par l'abbé Henri de Sully au prieuré de Bonne Nouvelle, dépendant de l'abbaye du Bec et les terres d'Estouteville touchaient à celles du prieuré, ce qui explique que si Bordeaux et « Willervilla » (aujourd'hui Epivent) avaient pour patron le Bec, Saint-Clair ainsi que le village voisin de Cuverville étaient sous le patronage des Estouteville (92).

D'autres seigneurs, familiers de Henri II, jouissaient aussi de terres : Gérard de Canteville avait 157 acres, Raoul d'Esneval en possédait pour 15 l. 7 s. 6 d. (83 acres ?), Raoul de Mortemer 52 acres (93) ; l'église de Beaurepaire, dédiée à saint Thomas de Cantorbéry (94), dont les Mortemer puis les Crespin furent patrons, dut être construite dans le dernier quart du ^{xiii}e siècle. Godard de Vaux, témoin de plusieurs chartes de Henri II avant 1162, justicier du Roi entre 1154 et 1158 (95), était largement pourvu ; Saint-Georges de Boscherville reçut de lui 60 acres sur la partie de la forêt que lui avait donnée Henri II (96) ; on lui doit la fondation de Goderville, il y créa un marché, une foire à la sainte Marie-Madeleine à laquelle l'église nouvellement bâtie était dédiée (97) ; la voie Lillebonne-Fécamp favorisa son développement, elle atteindra 140 paroissiens, la chapelle de Sausseusemare en dépendant sera érigée en paroisse

(89) *Hist. de Fr.*, XXIII, p. 288 (alors « Tristisvilla », identification de l'éditeur) ; Toussaint-Duplessis, I, p. 702, 703.

(90) *Gr. Rôles, Mém. S.A.N.*, XV, p. 21, col. 2.

(91) L'église en fut terminée sous l'abbatit de Robert Morin (1222-1227) : Fallue, *Hist. de Fécamp*, p. 200.

(92) Toussaint-Duplessis, *op. cit.*, I, p. 354 (1140-1189). — Le Bec avait reçu de l'impératrice Mathilde « Totum campum de Willervilla a valle de Bernovilla usque ad vallem de Perefica per divisionem terre de Stutevilla... et duas capellas que ibi erant » : Delisle et Berger, *op. cit.*, I, n° 433, p. 563, confirmation de Henri II (1168-1172-73). — Les Loges ont 1.453 hectares, Bordeaux-St-Clair, 1.052

(93) *Gr. Rôles, Mém. S.A.N.*, XV, p. 21, col. 2.

(94) Cf. ci-dessus, note 32.

(95) Delisle et Berger, *Rec. actes de Henri II*, Introduction, p. 377.

(96) *Ibid.*, I, n° 110 (1156-1159), p. 216.

(97) B.M. de Rouen, Y 51, f° 61 ; Chevreux et Vernier, *Les archives...*, pl. XIV et XIX.

en 1278 (98) ; par contre, la seconde église nouvelle mentionnée par l'archevêque Hugues, vers 1155 (99), Villainville, végéta, bien que Fécamp y eût une grange où elle amassait les dîmes perçues dans la forêt (100).

Même l'abbaye de Notre-Dame du Vœu ou du Valasse fondée près de Bolbec, dans la forêt de Lillebonne (v. 1156 - avant avril 1159) fut dotée par Henri II et l'impératrice Mathilde dans la forêt de Fécamp de 80 acres de terre, de « Bellum Faiellum » et d'un bois ; plusieurs noms de lieux cités dans l'acte ont disparu, certains sont encore relevés par Cassini, et il semble que l'on peut situer le domaine vers le Bois des Loges, sur la voie Lillebonne-Etretat-Fécamp, à Gerville et à Fongueusemare (101) ; Cisterciens, les moines du Valasse établirent à Fongueusemare une sorte de prieuré, des granges où des frères convers ayant essarté une partie du bois, exploitaient les terres ; l'église de Gerville n'est pas mentionnée dans le Pouillé de Rigaud toutefois Cochet signale dans la construction des traces du XIII^e siècle (102). En revanche, le Pouillé cite les paroisses d'Annouville, Vilmesnil, le Tilleul, Maniquerville, Mentheville Ecrainville, ayant les seigneurs pour patrons, sauf Annouville dépendant de l'archevêque, petits groupes au sujet desquels les textes sont silencieux, mais qui sont évidemment antérieurs au début du XIII^e siècle.

A ce moment, tous les villages de la forêt sont formés, quelques essarts pourront agrandir des champs mais l'essentiel

(98) *Hist. de Fr.*, XXIII, p. 277-278, 292 ; Toussaint-Duplessis, *op. cit.*, I, p. 689 ; Bunel et Tougard, *op. cit.*, *arr. du Havre*, p. 223.

(99) Cf. ci-dessus, note 97.

(100) Villainville n'avait que 36 paroissiens au XIII^e s. : *H.F.*, XXIII, p. 279. — Cf. accord entre Victor, abbé de S. Georges, et Henri, abbé de Fécamp, au sujet des dîmes de la forêt : A.D. S.-M., 13 H, 224 (1157-1189), ou B.M. de Rouen, Y 51, f^o 37.

(101) Delisle et Berger, *op. cit.*, I, n^o 236, p. 384, et Somménil, *Chroniq. Valassense*, p. 94 : « in foresta Fiscanni octogintas acras terre et Bellum Faiellum et boscum, sicut via Gireville dividit que dirigitur per vallem que vocatur Magna Vallis usque ad Tylliam Anlupi ; cujus totius terre divise sunt iste : vallis predicta, vallis de Casa Orgri, vallis de Sternello usque ad Cantelupum, et exinde per vallem que dicitur vallis Sequane usque ad Calceiam que est in divisio de Thyboutot et sicut termini Gireville dividunt usque ad supradictam viam ». On ne sait où situer « Bellum Faiellum » ; la Chaussée est la voie venant de Lillebonne ; le val de « Casa Orgri », celui de « Sternello », sont, suppose Somménil, la vallée de la Misère, la Grande Renelle, indiquées par Cassini de même que la chapelle de Cantelieu. Le fief de Thiboutot était sur le territoire de Maniquerville, près de Gerville.

(102) Toussaint-Duplessis, *op. cit.*, I, p. 158 ; Cochet, *Répertoire*, col. 100. Cassini ne marque Fongueusemare que comme un petit prieuré, la chapelle desservie par les frères assurait un service religieux aux habitants des environs. En 1775-1776, les moines faisaient encore valoir eux-mêmes leurs terres et leur bois ; la commune comprend 1.258 hectares. — A Gerville, au XVIII^e siècle, le seigneur du fief de Maupertuis présentait à la cure : Toussaint-Duplessis, *op. cit.*, I, p. 489 ; Cochet, *op. cit.*, col. 112.

(103) *Hist. de Fr.*, XXIII, p. 279, 287-289.

des défrichements paraît bien accompli, labeur persévérant dont on ne connaît pas malheureusement les modalités.

Du moins, le Pouillé d'Eudes Rigaud peut donner une idée approximative de la population rurale en cette première moitié du ^{xiii}^e siècle (104). Il n'indique pas de chiffres pour les paroisses de l'exemption ; ainsi celui du groupement certainement le plus important, Fécamp, siège de l'abbaye, résidence ducal avec ses officiers, son peuple de marchands, de marins, de tenanciers éparpillés dans ses faubourgs de St-Benoît, de St-Ouen, de St-Léonard, nous est inconnu. Nous ignorons aussi le nombre des paroissiens de Limpiville, de Trémauville, de Sausseuzemare qui n'est encore qu'une chapelle. Il en est de même pour Sainte-Marie-au-Bosc, relevant de l'exemption de Montivilliers ; pour Vattetot desservie par les frères de la Madeleine de Rouen ; pour les granges-prieurés de l'abbaye du Valasse, Fongueusemare et Gerville. Les paroisses englobent sur leur territoire hameaux et habitations isolées ; les nombreuses mares que l'on pointe encore sur la carte rappellent la proximité d'une mesure (105). Sur 49 paroisses, constituant actuellement 37 communes, une seule a 240 paroissiens : Bretteville sur le plateau à la lisière de la forêt ; le port d'Etretat en a 180, Goderville 140 ; en ont une centaine les villages de défrichements : Froberville, Bordeaux, les Loges, Thiergeville ; les villages de vallées : le Bec de Mortagne, Ganzeville, Cuverville, Valmont. Le total additionne 3.129 paroissiens, soit plus de 15.000 habitants (106) ; la population de nos jours correspondante, non compris Fécamp et les huit localités qui ne sont pas portées dans le Pouillé, est de 15.684 (voir le tableau en *Annexe*).

Les ducs en admettant dans leur forêt de nombreux fiefs, l'abbaye par une gestion habile, certains barons formés par la pratique de l'administration ducal, les paysans par un travail acharné, tous, depuis le milieu du ^x^e siècle jusqu'à la fin du ^{xiii}^e, ont contribué largement à la prospérité du duché par l'apport de terres neuves ; ils ont créé un paysage qui, sauf sur la côte, n'a guère varié en profondeur.

S. DECK.

(104) *Hist. de Fr.*, XXIII, doyennés de Saint-Romain et de Valmont.

(105) Outre Sausseuzemare et Fongueusemare : Boismare, c^{te} de Thiétreville ; Mare Sausseuse, la Mare au Beurre, c^{te} des Loges ; Bettomare, la Mare du Moulin, c^{te} de Sausseuzemare ; Grosse-Mare, c^{te} du Tilleul ; la Mare des Canaux, c^{te} de Goderville ; la Grand Mare, c^{te} d'Epreville ; la Mare blonde près de Froberville ; la Mare Fine, c^{te} de Daubeuf. — Sur les mares, Sion, *op. cit.*, p. 73, 493-494.

(106) L'évaluation moyenne du coefficient 4 pour les villes, 5 pour les campagnes a été admise par le 9^e Congrès international des Sc. historiques tenu à Paris en 1950, I, p. 60-61.

ANNEXE

POPULATION DES PAROISSES DE L'ANCIENNE FORET DE FECAMP

Les chiffres du XIII^e siècle sont donnés d'après le Pouillé dit d'Eudes Rigaud, rédigé sous l'épiscopat de Pierre de Colmieu (1236-1244), avec additions sous Rigaud (1248-1275) et Guillaume de Flavacourt (1278-1306) : *Hist. de Fr.*, XXIII, doyennés de St-Romain, p. 275-281, et de Valmont, p. 287-292. — Pour 1665 : Voysin de la Noiraye, *Mémoire sur la Généralité de Rouen*, éd. Esmonin, p. 171-173 ; les feux « inutiles », trop pauvres, échappent à la taille mais doivent être comptés ; les exempts, laïcs et clercs, ne sont pas mentionnés. Toute évaluation ne peut être qu'approximative évidemment et ne peut offrir qu'une comparaison. — Beaufort, *Recherches sur la population*, p. 25, admet que « paroissien » = « feu ».

	1 ^{re} moitié XIII ^e s.	1665	1962
	<i>Paroissiens</i>	<i>Feux</i>	<i>Habitants</i>
Annouville	80	53	
et Vilmesnil	30	17	291
Beaufort	40	61 + 1 inutile	226
Bec de Mortagne	100	105	
et Baigneville	30	19 + 1 inutile	604
Bénarville	34	46	181
Bénouville	75	63	158
Bennetot	55	59 + 11 inutiles	143
Bordeaux	80	91	
et Saint-Clair	32	20	340
Bretteville	240	190 + 15 inutiles	990
Bruneval	66	16	uni à St-Jouin
Colleville	60	45 + 7 inutiles	
et Vatecriq	30	30 + 3 inutiles	488
Contremoulins	50	28	185
Criquebeuf-en-C. et Yport..	24	205 + 22 inutiles	196
Cuverville	80	115	177
Daubeuf	60	65	
et Serville	18	13 + 1 inutile	358

	1 ^{re} moitié XIII ^e s. <i>Paroissiens</i>	1665 <i>Feux</i>	1962 <i>Habitants</i>
	—	—	—
Ecrainville	110	140	
et Tennemare	20	29 + 1 inutile	696
Epreville	70	99 + 1 inutile	536
Etretat	180	93	1.565
Froberville	100	98 + 10 inutiles	421
Ganzeville	100	55	510
Goderville	140	83	1.611
Les Loges	100	170	952
Maniquerville	32	48 + 2 inutiles	259
Mentheville	15	60 + 4 inutiles	180
Pierrefiques	30	51 + 2 inutiles	110
La Poterie	80	110	297
Riville	60	58 + 23 inutiles	317
Sainte-Hélène	60	100 + 21 inutiles	
et Bondeville	50 (?)	52 + 8 inutiles	462
Senneville	60	82 + 18 inutiles	538
Sorquainville	60	67 + 17 inutiles	242
Tourville-les-Ifs,	50	20	
Igneauville,	34	38	
et Mesmoulins	30	20	437
Le Tilleul	60	90 + 4 inutiles	490
Tocqueville-les-Murs	36	65	200
Thiergeville	90	59	310
Thiétreville	63	73	387
Toussaint	60	53	397
Villainville	36	51	166
Valmont	70	104 + 17 inutiles	
et Bec-aux-Cauchois	30	12 + 5 inutiles	835
Ypreville	90	88 + 15 inutiles	
et Biville	29	47	429

Soit au total : 3.129 paroissiens au XIII^e siècle ;
 3.265 feux dont 209 non imposables en 1665 ;
 15.684 habitants en 1962.